

## LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- vous proposer un accompagnement adapté et personnalisé selon vos choix de vie ;
- vous permettre de maintenir votre autonomie et prendre soin de vous grâce à des conseils de prévention santé et en hygiène de vie ;
- vous inviter à participer activement à la vie et à l'animation de la maison ainsi que votre entourage ;
- vous aider à conserver vos liens familiaux et sociaux.

## ... pour bien vieillir

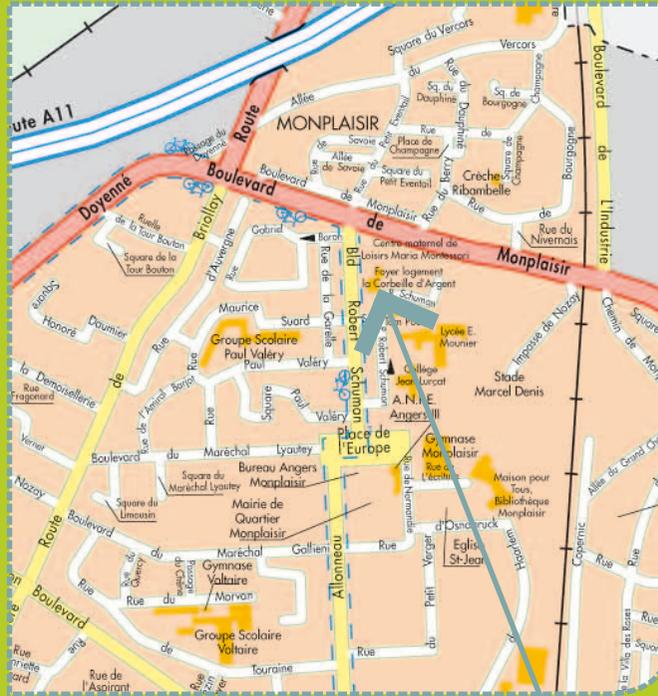
### À PROXIMITÉ

Services et commerces de proximité :

- à 5 minutes, au centre commercial : poste, caisse d'épargne, maison de la presse, mairie de quartier, coiffeur, pharmacie, pressing, boulangeries, bijouterie, supérette...
- le marché : mercredi et dimanche matin le long de la place de l'Europe,
- kiné, pédicure, dentiste, médecin...
- vie associative : maison pour tous, bibliothèque municipale, régie de quartier, Lav'plaisir, association des habitants du quartier Monplaisir.

### DÉMARCHES POUR INSCRIPTION

- Prendre un rendez-vous auprès de la résidence pour des renseignements et la liste des pièces à fournir ;
- Dès que vous êtes prêt à rentrer, contacter la directrice pour constituer un dossier d'inscription.



### INFOS

#### Résidence « La Corbeille d'Argent »

14, boulevard Robert-Schuman

49100 ANGERS

Tél. : 02 41 43 63 43

Fax : 02 41 60 05 97

Bus Cotra : lignes 2, 5 A ou 5 B ;

arrêt : place de l'Europe



## La résidence « La Corbeille d'Argent » (Monplaisir)

Centre communal d'action sociale



www.angers.fr



## La résidence « La Corbeille d'Argent »

est un établissement d'hébergement pour personnes âgées autonomes (EHPAA), géré par le centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville d'Angers.

Ouvert depuis 1970, il a été réhabilité en 1999/2000. Il est conventionné à recevoir l'allocation personnalisée au logement (APL).

La résidence comprend :

- 58 appartements T Ibis de 33 m<sup>2</sup> répartis sur trois niveaux.
- 1 chambre visiteurs pour accueillir famille et amis.



## La résidence « La Corbeille d'Argent »

### ➤ VOTRE DOMICILE

Vivre en résidence personnes âgées, c'est continuer à vivre à domicile, dans la sécurité en bénéficiant d'un éventail de prestations.

Vous êtes locataire de votre appartement :

- vous l'aménagez et le décidez selon vos goûts ;
- vous restez responsable de l'entretien de votre appartement ;
- vous possédez la clef d'entrée de l'établissement et avez toute liberté d'entrée et de sortie ;
- vous pouvez continuer à recevoir votre entourage, avec la possibilité de l'inviter à partager votre repas en salle de restaurant ;
- vous choisissez vos professionnels de santé et de soutien à domicile.

### ... véritable lieu de vie et de projets

#### DES ESPACES COLLECTIFS POUR VOUS RECEVOIR

- une salle de restaurant, ouverte à tous les résidents ou retraités extérieurs, pour prendre vos repas du midi ou du soir sur réservation ;
- des salles d'animation ;
- des salons d'étage à votre disposition ;
- des salons de pédicure ou coiffure ;
- jardin aménagé.



### ➤ UN ÉVENTAIL DE PRESTATIONS ADAPTÉES À VOS BESOINS

- la présence de personnel formé, en journée et la nuit, pour votre sécurité ;
- des menus élaborés par une diététicienne pour vous assurer des repas variés et équilibrés ;
- plusieurs formules de contrat d'accompagnement adaptées à vos besoins ;
- des animations diverses (spectacle, atelier mémoire, gym adapté, jeux de table, groupe chant...);
- des conseils de prévention.

### ... pour maintenir votre autonomie et votre vie sociale

#### UNE OUVERTURE SUR LE QUARTIER

- des rencontres inter-générationnelles ;
- un partenariat avec les associations du quartier.

### ... pour partager des moments conviviaux et renforcer le plaisir de vivre ensemble

#### UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE

Attentive et dynamique, elle veille à votre bien-être et à votre sécurité.